

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

**Mars 2016**

*imprimé le dernier samedi du mois*

## L'éditorial

C'était il y a 25 années, dans les premières heures du 25 mars, le Lundi-Saint 1991 : Monseigneur Marcel Lefebvre s'endormait dans les bras de Notre-Dame. Cette année ce sera le Vendredi-Saint, mais rien ne peut nous empêcher de nous souvenir de ce matin de fête choisi par Dieu pour appeler à Lui son bon et fidèle serviteur.

Tout semble avoir été dit sur Mgr Lefebvre, mais encore aujourd'hui certains ne retiennent de lui qu'une partie de son action pour l'Église.

Certains ne veulent voir en lui que le refus des nouveautés conciliaires.

D'autres ne voient en lui que le refus de la liturgie nouvelle.

Mais qui voit en lui, non l'homme des refus, mais l'homme de la fidélité totale, le serviteur de la vie de l'Église, et donc serviteur de sa doctrine et serviteur de la Messe, défenseur de sa foi et défenseur de sa Messe, sauveur de sa Tradition et sauveur de son sacerdoce ?

Car la religion catholique n'est pas seulement une doctrine ou une liturgie ! Elle est une vie ! Elle n'est pas toute contenue, enfermée dans un certain nombre de vérités ou de dogmes ! Elle est une vie : vie de l'âme, vie de foi, d'espérance et de charité... Vie qui peut exister en toute perfection même là où la doctrine n'est qu'imparfaitement connue, pourvu qu'elle soit implicitement acceptée. Cela est une pensée chère à saint Thomas d'Aquin, qui évoque parfois une « vetula » [vieille femme] que nous serions peut-être tentés de mépriser.

« *Mon juste, dit en effet le Seigneur (Habacuc, II, 4) vit par la foi. Et cela est si manifeste qu'aucun philosophe, avant l'avènement du Christ, par tous ses efforts, ne put en savoir autant sur Dieu et les vérités nécessaires à la vie éternelle, qu'une vieille femme après l'avènement du Christ au moyen de sa foi.* » (Commentaire du Credo) ; « *Mais est-il vrai que la charité qui est avec la science, soit suréminente à celle qui est sans la science. Il semble que non, parce qu'alors un théologien sans vertu aurait*

*une charité plus excellente qu'une pauvre femme qui serait sainte.* » (Commentaire Ephésiens III,19) ; « **Une petite vieille en sait bien plus de ce qui se rapporte à la foi que tous ces philosophes.** [...] *Mais quelle est la petite vieille qui ne sait pas aujourd'hui que l'âme est immortelle ? La foi peut beaucoup plus que la philosophie, par conséquent, si la philosophie s'oppose à la foi, on ne peut l'accepter.* » (Sermon *Attendite a falsis*)

Avis aux « ratiocineurs » de tout poil et de tout bord, et qu'on relise plutôt le si beau développement de Mgr Lefebvre sur le mystère de la Croix (cf. p. 6), dans son *Itinéraire spirituel*, qui fut son testament, ou encore le chapitre sur « le Saint-Sacrifice de la Messe » (cf. p. 7) dans sa *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*.

Si l'attachement à l'ancien *Ordo Missae* [ordinaire de la Messe] et le refus du *Novus Ordo* [nouvel ordinaire de la Messe] fut la base pratique fondamentale du combat entrepris par Mgr Lefebvre, et demeure la nôtre, son principal grief envers le Concile est de nature foncièrement doctrinale, car portant sur la présence en son sein de thèses modernistes mortifères, incompatibles avec l'enseignement traditionnel de l'Église, et inconciliables avec l'esprit de la liturgie et du sacerdoce traditionnels.

Sur ce point, il faut être bien attentif à ne pas considérer la liturgie comme une simple règle de prière, variable et sans rapport avec la doctrine, comme une simple dévotion ou un ajout sacramentel. Bien au contraire, la Messe – avant d'être une liturgie – est une doctrine incarnée ! Elle est l'Incarnation de la foi. Elle est la Rédemption en acte, la foi qui vit et qui se célèbre, la foi magnifiée, habillée de pourpre et d'or, chantée pour faire entendre au ciel et à la terre la voix de Jésus-Christ et les battements de son cœur ; elle est aussi éducation de toute l'âme des participants, pour leur faire aimer et chanter leur foi et leur amour envers Jésus-Christ. Elle est le « *Mysterium fidei* » que célèbre l'Église pour rendre à Dieu tout honneur et toute gloire, par, avec et en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dom Gréa, en 1909, écrivait dans son bel ouvrage *La sainte liturgie* : « *La prière liturgique est le plus excellent hommage qui puisse être rendu à Dieu par l'homme sur la terre ; tout ce qui la diminue est un malheur public, et sa suppression est le dernier châtement dont Dieu menace les cités : "Je ferai cesser en ce lieu la voix de l'Époux et de l'Épouse" (Jer. VII, 34 ; XVI, 9 – Apoc. XVIII, 23), le solennel colloque de Jésus-Christ et de l'Église.*

*La sainte liturgie revêt, en effet, tous les caractères de l'Église elle-même et participe à ses notes glorieuses ; par son antiquité, elle remonte aux apôtres ; elle est une dans sa substance et, comme la tunique de la reine, elle n'admet de diversité que dans les ornements et, pour ainsi dire, les perles et les broderies qui l'embellissent ; elle est universelle et appartient à tous les lieux comme à tous les temps ; elle est sainte de la sainteté même du Saint-Esprit, qui l'anime au dedans et qui, parlant dans les Saintes Écritures et dans la Tradition, forme toute la trame des paroles sacrées. »*

Si tout cela n'est que « piété » sans lien avec la doctrine, je me demande ce qui le sera ! Et le pape Paul VI le savait bien, lui qui, selon l'aveu de son ami et confident Jean Guittou « *était soucieux, par esprit œcuménique, de diminuer les obstacles. Et il pensait que la liturgie nouvelle, préparée par Bugnini (à qui il donnait sa confiance) pouvait rapprocher les protestants et les catholiques soit en adoucissant l'aspect sacrificiel et « tridentin » de la messe de saint Pie V, soit en se rapprochant des liturgies les plus anciennes, où le sacrifice est implicite.* »

**La Messe tridentine est sous-tendue par la doctrine du Concile de Trente, et elle le véhicule avec toute son âme, comme le *Novus Ordo Missae (NOM)* est sous-tendu par celle de Vatican II, qu'il véhicule sans âme mais de toute la force de l'autorité qui l'a promulgué.** Ainsi on devient et on demeure « tridentin » par le seul fait de participer à la messe tridentine, de se laisser porter, former et instruire par sa liturgie, sans toujours s'en rendre compte. Et l'on devient conciliaire par la fréquentation des rites conciliaires, sans même l'avoir recherché. C'est ainsi que des

« conciliaires » naïfs et sincères sont devenus incapables de comprendre les motifs de nos refus. Pour eux, il est naturel d'assister à ces rites ! Et il faut être un géant de la vie intérieure pour « *demeurer pareil* » malgré l'esprit des rites.

Et je dois avouer que j'ai du mal à comprendre comment on peut se dire attaché à la Messe Tridentine et en réclamer l'usage, sans jamais dire une parole contre les doctrines qui la contredisent ! Il faudra bien qu'un jour ces sociétés qui ont obtenu de pouvoir user d'un droit reconnu par Benoît XVI, nous expliquent comment elles s'arrangent avec leur conscience pour ne jamais émettre la moindre réserve sur les prédications de ceux qui le leur ont accordé ! Comment nommer ce comportement ? Je n'ose évoquer le cas de ce père bénédictin qui ose même défendre et justifier les thèses conciliaires les plus avancées !

C'est évidemment la raison du combat mené par Mgr Lefebvre, non seulement pour maintenir et sauver la liturgie et la Messe, mais aussi pour refuser les doctrines nouvelles énoncées par le Concile. **Son attachement – et le nôtre – à la doctrine et à la Messe est un et total, sans possibilité de séparer l'un de l'autre.** Et sans l'avoir recherché et sans le savoir peut-être, il fut un bel exemple de cette forte pensée de Psichari : « **Ça n'est pas difficile, le progrès. Je n'admire pas. Ce qui est difficile, au contraire, c'est de rester pareil, d'être le roc battu de tous les orages, mais qui reste debout et qu'aucun ouragan n'ébranlera** ». (*L'Appel des armes*, p. 33)

Daigne la Vierge de l'Annonciation nous accorder cette fermeté et cette fidélité qui nous feront vivre dans la cohérence d'une foi qui devient prière et d'une prière qui ne dit rien de moins que la foi que nous avons reçue de l'Église lors de notre baptême.

Saint et généreux Carême et sainte et fervente Semaine Sainte à tous dans la joie de célébrer notre foi et de chanter notre amour à notre Dieu crucifié par amour et ressuscité pour notre espérance.

*Le Seignadou*

## Liturgie : l'oraison *super populum* aux messes de Carême

L'oraison *super populum* ne se trouve plus maintenant que dans les messes de férie durant le Carême. Ce qui porte à lui prêter un caractère pénitentiel. En réalité, ces messes ne font ici que garder un trait antique de plus : l'oraison *super populum*, dans la messe romaine primitive, n'est pas du tout réservée aux jours de pénitence ; on la trouve aussi bien les jours de fête. On peut la considérer comme une **prière de bénédiction sur le peuple**, analogue à la bénédiction qui existe également dans la messe grecque antique. La formule « *Humiliate capita vestra Deo – Humiliez vos tête devant Dieu* » répond à la formule grecque par laquelle le diacre invite l'assistance à **s'incliner pour la prière de bénédiction**. Dans beaucoup de ces oraisons *super populum* - non pas cependant dans toutes - on observera que le célébrant ne prie pas en se mêlant à l'assistance par une formule comme

« *Quaesumus* » ; il prie sur le peuple : « *Esto propitius plebi tuae... – Soyez propice à votre peuple* », « *Da populo tuo salutem... – Accordez le salut à votre peuple* ».

La plus belle de ces oraisons *super populum* est sans contredit celle du Mercredi-Saint qui viendra si souvent dans l'office des trois jours suivants : « *Daignez, Seigneur, jeter un regard sur votre famille pour laquelle Notre Seigneur Jésus-Christ n'hésita pas à se livrer aux mains des méchants et à subir le tourment de la croix.* »

**Les fidèles inclinent la tête tout le temps de l'oraison, étant déjà à genoux, puisqu'en semaine, pendant les messes de férie de Carême (ornements violets), ils sont à genoux aux oraisons (collecte et postcommunion).**

d'après *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*, t. V, col. 118

## textes complémentaires : approfondir la doctrine à l'école de Mgr Lefebvre

### I/. Le Mystère de la Croix — Mgr Lefebvre, *Itinéraire spirituel* (1990)

extraits du chp. VII, *Les sacrements de Jésus-Christ* (pp. 60-63, édition de 1991)

Puissions-nous alors donner au Mystère de la Croix toute sa valeur, toute sa place dans l'économie divine de la Rédemption et dans son application aux âmes tout au long de l'histoire de l'Église.

**LE SACRIFICE DE LA CROIX PERPÉTUÉ SUR NOS AUTELS** — Il faut le reconnaître, on ne donne pas toujours sa place, même dans l'enseignement de l'Église, dans les catéchismes, au Sacrifice de la Croix se perpétuant sur nos autels ; on a tendance à donner toute la place à l'Eucharistie et à ne faire qu'une allusion accidentelle au Sacrifice. Cela représente un grand danger pour la foi des fidèles, surtout devant les attaques virulentes des protestants contre le Sacrifice. Le démon ne se trompe pas, lorsqu'il s'acharne à faire disparaître le Sacrifice. Il sait qu'il attaque l'œuvre de Notre Seigneur au centre vital et que toute mésestime de ce Sacrifice entraîne la ruine de tout le catholicisme, dans tous les domaines.

L'action qu'il mène depuis Vatican II est révélatrice, et oblige ceux qui veulent demeurer catholiques à défendre courageusement le Sacrifice de la Messe et le sacerdoce tels que Notre Seigneur les a institués.

Autant pour la vie spirituelle des prêtres que pour celle des fidèles, il est essentiel d'éclairer notre foi et notre intelligence de l'acte, voulu par la Sagesse divine, qui a fait revivre spirituellement et surnaturellement l'humanité.

Cet acte est la raison de l'Incarnation, la réalisation de la Rédemption, celui qui glorifie Dieu infiniment et ouvre les portes du Ciel à l'humanité pécheresse, c'est le Sacrifice du Calvaire.

On ne peut qu'être frappé par l'insistance de Notre Seigneur, durant toute sa vie terrestre, sur son « heure ». « *Desiderio desideravi* », dit Notre Seigneur : J'ai désiré d'un grand désir cette heure de mon immolation. Jésus est tendu vers sa Croix.

Le « *Mysterium Christi* », c'est avant tout le « *Mysterium Crucis* ». C'est pourquoi dans les desseins de l'infinie Sagesse de Dieu, pour la réalisation de la Rédemption, de la Re-création, de la Rénovation de l'humanité, la Croix de Jésus est la solution parfaite, totale, définitive, éternelle, par laquelle tout sera résolu. C'est dans cette relation de chaque âme avec Jésus crucifié que le jugement de Dieu sera porté. Si l'âme est dans une relation vivante avec Jésus crucifié, alors elle se prépare à la vie éternelle et participe déjà à la gloire de Jésus par la présence de l'Esprit Saint en elle. C'est la vie même du Corps mystique de Jésus.

« *Si quelqu'un ne demeure pas en moi il sera jeté dehors, comme le sarment, et il sèchera, puis on ramassera les sarments, on les jettera au feu et ils brûleront.* » (Jn. XV, 6)

**NOTRE SEIGNEUR ORGANISE TOUT AUTOUR DE SON SACRIFICE DU CALVAIRE** — Pour notre justification, pour notre sanctification, Jésus organisera tout autour de cette fontaine de vie qu'est son Sacrifice du Calvaire. Il fonde l'Église, il transmet son sacerdoce, Il institue les sacrements, pour faire part aux âmes des mérites infinis du Calvaire ; saint Paul n'hésite pas à dire « *Je n'ai pas jugé que je devais savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié* ». (I Cor. II, 2)

Or ce Sacrifice du Calvaire devient sur nos autels le Sacrifice de la Messe, qui en même temps qu'il réalise le Sacrifice de la Croix réalise aussi le sacrement de l'Eucharistie, qui nous rend participants à la divine Victime, Jésus crucifié.

C'est donc autour du Sacrifice de la Messe que s'organise l'Église, Corps mystique de Notre Seigneur, que vivra le Sacerdoce pour édifier ce Corps mystique, par la prédication qui attirera les âmes à se purifier dans les eaux du baptême pour être dignes de participer au Sacrifice eucharistique de Jésus, à la manducation de la divine Victime, et s'unir ainsi toujours plus à la Trinité sainte, inaugurant déjà ici-bas la vie céleste et éternelle.

C'est de la Croix aussi que la grâce du mariage reçue au Sacrifice de la Messe, construira la Chrétienté ou le règne social de Jésus crucifié, dans la famille et la société. La Chrétienté, c'est la société vivant à l'ombre de la Croix, de l'Église paroissiale construite en croix, surmontée de la Croix, abritant l'autel du Calvaire renouvelé quotidiennement, où les âmes viennent naître à la grâce et l'entretien, par le ministère des prêtres, qui sont d'autres Christs.

La Chrétienté, c'est le village, ce sont les villages, les cités, le pays qui, à l'imitation du Christ en Croix, accomplissent la loi d'amour, sous l'influence de la vie chrétienne et de la grâce. La Chrétienté, c'est le Royaume de Jésus-Christ ; les autorités de cette Chrétienté se disent « lieutenants de Jésus-Christ » chargés de faire appliquer sa Loi, de protéger la foi en Jésus-Christ et d'aider par tous les moyens à son développement, en plein accord avec l'Église.

On peut dire en vérité que tous les bienfaits de la Chrétienté viennent de la Croix de Jésus et de Jésus crucifié, c'est une résurrection de l'humanité déchue, grâce à la vertu du sang de Jésus-Christ.

**LE RAYONNEMENT DE LA GRÂCE SACERDOTALE, C'EST LE RAYONNEMENT DE LA CROIX** — Ce programme merveilleux élaboré par la Sagesse éternelle de Dieu ne pourrait se réaliser sans le Sacerdoce, dont la grâce particulière est de perpétuer l'unique Sacrifice du Calvaire, source de vie, de Rédemption, de Sanctification et de Glorification.

Le rayonnement de la grâce sacerdotale c'est

le rayonnement de la Croix. Le prêtre est donc au cœur de la rénovation méritée par Notre Seigneur. Son influence sera déterminante sur les âmes et la société. Un prêtre illuminé par sa foi et rempli des vertus et des dons de l'Esprit de Jésus peut convertir de nombreuses âmes à Jésus-Christ, susciter des vocations, transformer une société païenne en société chrétienne.

Il est évident que le rôle de l'évêque – lui qui est le prêtre accompli – pourra être considérable pour la multiplication de vrais prêtres, l'encouragement aux vocations religieuses, la réalisation d'institutions chrétiennes, pour la vitalité de la Chrétienté et la croissance du règne universel de Notre Seigneur.

Aux évêques de garder une foi sans faille et sans compromission en la vertu de la Croix de Jésus, unique source de salut, et de ne pas verser, à l'image du monde, dans la recherche des moyens humains pour un apostolat soit disant plus efficace ; il y aurait là un signe de la perte de leur foi en Jésus-Christ crucifié.

C'est précisément ce à quoi nous assistons depuis plusieurs décades et qui aboutit à l'auto-démolition de l'Église, selon la parole de Paul VI, lui-

même collaborateur décisif de cette auto-démolition.

C'est Israël abandonnant Yahweh, le seul vrai Dieu, pour prévariquer avec les faux dieux des tribus avoisinantes, dont ils prennent les filles pour femmes et adoptent leurs dieux. Israël finira par être officiellement déicide. Mais sa gloire viendra d'une vierge de la tribu de Juda, prédestinée à être la Mère de Dieu et la Mère du Nouvel Israël.

Ainsi, malgré les promesses de Notre Seigneur, qui en vérité ne cessent de se réaliser, la majeure partie des autorités de l'Église prévariquent avec les faux dieux modernes par l'œcuménisme : ces faux dieux modernes sont non seulement ceux qu'adorent les fausses religions, mais aussi les fausses idéologies divinisées : la déesse Raison, la déesse Liberté, les déesses Démocratie, Socialisme, Communisme.

Dieu, Jésus-Christ, l'Église catholique, le saint Sacrifice de la Croix et de la Messe, le vrai Sacerdote catholique ne sont pas œcuménistes, parce qu'ils proclament un Credo et pratiquent une Loi anti-œcuméniste ; ils travaillent au règne universel du Roi des Rois – Jésus-Christ crucifié – « *Un seul Dieu une seule foi, un seul Baptême* ». (Eph. IV, 5)

## II/. Le Saint Sacrifice de la messe – Mgr Lefebvre, *Lettre ouverte aux catholiques perplexes* (1985)

chp. IV (pp. 33-44, édition de 1985)

Pour préparer le Congrès eucharistique de 1981, un questionnaire a été répandu, dont la première question était celle-ci :

« *Entre ces deux définitions : « Saint Sacrifice de la messe » et « Repas eucharistique », laquelle adoptez-vous spontanément ?* » Il y aurait beaucoup à dire sur cette façon d'interroger les catholiques en leur laissant en quelque sorte le choix et en faisant appel à leur jugement personnel dans une matière où la spontanéité n'a que faire. On ne choisit pas sa définition de la messe comme on choisit un parti politique.

Hélas ! L'insinuation ne résulte pas d'une maladresse du rédacteur de ce questionnaire. Il faut s'en convaincre : la réforme liturgique tend à remplacer la notion et la réalité du Sacrifice par la réalité d'un repas. C'est ainsi qu'on parle de célébration eucharistique, de Cène, mais le terme de Sacrifice est beaucoup moins évoqué ; il a presque totalement disparu des manuels de catéchèse, comme de la prédication. Il est absent du Canon n° 2, dit de saint Hippolyte.

Cette tendance rejoint celle que nous constatons à propos de la Présence réelle : s'il n'y a plus de sacrifice, il n'y a plus besoin de victime. La victime est présente en vue du sacrifice. Faire de la messe un repas mémorial, un repas fraternel est l'erreur des protestants. Que s'est-il passé au XVIIe siècle ? Précisément ce qui est en train de se passer aujourd'hui. Ils ont immédiatement remplacé l'autel par une table, ils ont supprimé le crucifix sur celle-ci, fait tourner vers les fidèles le « président de l'assemblée ». Le scénario de la Cène protestante se

trouve dans *Pierres Vivantes*, le recueil composé par les évêques de France et que tous les enfants des catéchismes doivent obligatoirement utiliser : « *Les chrétiens se rassemblent pour célébrer l'Eucharistie. C'est la messe... Ils proclament la foi de l'Église, ils prient pour le monde entier, ils offrent le pain et le vin... Le prêtre qui préside l'assemblée dit la grande prière d'action de grâces...* »

Or dans la religion catholique, c'est le prêtre qui célèbre la messe, c'est lui qui offre le pain et le vin. La notion de président est directement empruntée au protestantisme. Le vocabulaire suit le changement des esprits. On disait autrefois : « *Monseigneur Lustiger célébrera une messe pontificale* ». On m'a rapporté qu'à radio Notre-Dame, la phrase utilisée à présent est : « *Jean-Marie Lustiger présidera une concélébration.* »

Voici comment on parle de la messe dans une brochure éditée par la Conférence des évêques suisses :

« *Le repas du Seigneur réalise d'abord la communion avec le Christ. C'est la même communion que Jésus réalisait durant sa vie terrestre en se mettant à table avec les pécheurs, qui se continue dans le repas eucharistique depuis le jour de la Résurrection. Le Seigneur invite ses amis à se rassembler et il sera présent parmi eux.* »

Eh bien, tout catholique est obligé de répondre d'une façon catégorique : Non ! La messe, ce n'est pas cela. Ce n'est pas la continuation d'un repas semblable à celui auquel Notre Seigneur convia saint Pierre et quelques disciples un matin, sur le bord du lac, après sa résurrection : « *Quand ils fu-*

rent descendus à terre, ils virent qu'il y avait là un feu de braise avec du poisson dessus, et du pain... Jésus leur dit : « Venez déjeuner. » Aucun des disciples, sachant que c'était le Seigneur, n'osait lui demander : « Qui êtes-vous ? » Jésus arrive, prend le pain, le leur donne, et pareillement du poisson » (Jn XXI, 9-13).

La communion du prêtre et des fidèles est une communion à la victime qui s'est offerte sur l'autel du sacrifice. Celui-ci est massif, en pierre ; s'il ne l'est pas, il contient au moins la pierre d'autel, qui est une pierre sacrificielle. On y a incrusté les reliques des martyrs, parce qu'ils ont offert leur sang pour leur Maître. Cette communion du sang de Notre Seigneur avec le sang des martyrs nous encourage à offrir nous aussi nos vies.

Si la messe est un repas, je comprends que le prêtre se tourne vers les fidèles. On ne préside pas un repas en tournant le dos aux convives. Mais un sacrifice s'offre à Dieu, pas aux assistants. C'est pour cette raison que le prêtre, à la tête des fidèles, se tourne vers Dieu, vers le crucifix dominant l'autel.

On insiste à toute occasion sur ce que le *Nouveau Missel des dimanches* appelle « le récit de l'institution ». Le Centre Jean-Bart, centre officiel de l'évêché de Paris, déclare : « Au cœur de la messe, il y a un récit. » Encore une fois : Non ! La messe n'est pas une narration, elle est une action. Trois conditions indispensables existent pour qu'elle soit la continuation du Sacrifice de la Croix : l'oblation de la victime, la transsubstantiation qui rend celle-ci présente effectivement et non symboliquement, la célébration par un prêtre tenant la place du Prêtre principal qu'est Notre Seigneur, et qui doit être consacré par son sacerdoce.

Ainsi la messe peut-elle procurer la rémission des péchés. Un simple mémorial, un récit de l'institution accompagné d'un repas serait loin d'y suffire. Toute la vertu surnaturelle de la messe vient de sa relation au Sacrifice de la Croix. Si on ne croit plus à cela, on ne croit plus à rien de la sainte Église, l'Église n'a plus de raison d'être, il ne faut plus prétendre être catholique. Luther avait très bien compris que la messe est le cœur, l'âme de l'Église. Il disait : « Détruisons la messe et nous détruirons l'Église. »

Or nous nous apercevons que le *Novus Ordo missæ*, c'est-à-dire la nouvelle règle adoptée après le concile, s'aligne sur les conceptions protestantes, ou tout au moins s'en rapproche dangereusement. Pour Luther, la messe peut être un sacrifice de louange, c'est-à-dire un acte de louange, d'action de grâces, mais certainement pas un sacrifice expiatoire renouvelant et appliquant le Sacrifice de la Croix. Pour lui le Sacrifice de la Croix a eu lieu à un moment donné de l'histoire, il est prisonnier de cette histoire, nous ne pouvons nous appliquer les mérites du Christ que par notre foi dans sa mort et sa résurrection. Au contraire l'Église tient que ce sacrifice se réalise mystiquement sur nos autels à chaque messe, d'une manière non sanglante, par la séparation du corps et du sang sous les espèces du pain et du vin. Ce renouvellement permet d'appliquer aux fidèles présents les mérites de la croix, de

perpétuer cette source de grâces dans le temps et dans l'espace. L'Évangile de saint Matthieu se termine par ces mots : « Et maintenant, moi, je serai avec vous toujours, jusqu'à la fin du monde. »

La différence de conception n'est pas mince. On s'efforce pourtant de la réduire, par altération de la doctrine catholique dont on peut voir de nombreux signes dans la liturgie.

Luther disait : « Le culte s'adressait à Dieu comme un hommage, il s'adressera désormais à l'homme pour le consoler et l'éclairer. Le sacrifice occupait la première place, le sermon va le supplanter. » Cela signifiait l'introduction du culte de l'homme et, à l'église, l'importance donnée à la « liturgie de la parole ». Ouvrons les nouveaux missels, cette révolution y a été accomplie. Une lecture a été ajoutée aux deux qui existaient, ainsi qu'une « prière universelle » souvent utilisée pour faire passer des idées politiques ou sociales ; en comptant l'homélie, on aboutit à un déséquilibre au profit de la parole. Le sermon achevé, la messe est bien près de sa fin.

Dans l'Église, le prêtre est marqué d'un caractère indélébile qui fait de lui un « alter Christus » ; lui seul peut offrir le Saint Sacrifice. Luther considère la distinction entre clercs et laïcs comme « la première muraille élevée par les romanistes » ; tous les chrétiens sont prêtres, le pasteur ne fait qu'exercer une fonction en présidant la « messe évangélique ». Dans le nouvel ordo, le « je » du célébrant a été remplacé par le « nous » ; on écrit partout que les fidèles « célèbrent », on les associe aux actes cultuels, ils lisent l'Épître, éventuellement l'Évangile, distribuent la communion, font parfois l'homélie, qui peut être remplacée par « un échange en petits groupes sur la Parole de Dieu », se réunissent à l'avance pour « bâtir » la célébration du dimanche. Mais ce n'est qu'une étape ; depuis de nombreuses années on entend émettre par des responsables d'organismes épiscopaux des propositions de ce genre : « Ce ne sont pas les ministres mais, l'assemblée qui célèbre » (Fiches du Centre national de pastorale liturgique) ou « L'assemblée est le premier sujet de la liturgie » ; ce qui compte ce n'est pas « le fonctionnement des rites mais l'image que l'assemblée se donne à elle-même et les relations qui s'instaurent entre les co-célébrants » (P. Gelineau, artisan de la réforme liturgique et professeur à l'Institut catholique de Paris). Si c'est l'assemblée qui compte, on comprend que les messes privées soient mal considérées, ce qui fait que les prêtres n'en disent plus car il est de moins en moins facile de trouver une assemblée, surtout en semaine. C'est une rupture avec la doctrine invariable : l'Église a besoin de la multiplication des Sacrifices de la messe, et pour l'application du Sacrifice de la Croix et pour toutes les fins qui lui sont assignées : l'adoration, l'action de grâces, la propitiation et l'impétration.

Ce n'est pas encore assez, l'objectif de plusieurs est d'éliminer carrément le prêtre, ce qui donne lieu aux fameuses ADAP (Assemblées dominicales en l'absence du prêtre). On pourrait concevoir des fidèles se rassemblant pour prier ensemble de façon à honorer le jour du Seigneur ; or ces ADAP sont en réalité des sortes de messes en blanc, auxquelles il ne manque que la consécration, et encore,

comme on peut lire dans un document du Centre régional d'études socio-religieuses de Lille, seulement parce que « **jusqu'à nouvel ordre, les laïcs n'ont pas le pouvoir d'exécuter cet acte** ». L'absence du prêtre peut être voulue « *pour que les fidèles apprennent à se débrouiller tout seuls* ». Le P. Gelineau, dans *Demain la liturgie*, écrit que les ADAP ne sont qu'une « *transition pédagogique jusqu'à ce que les mentalités aient changé* » et il conclut avec une confondante logique qu'il y a encore trop de prêtres dans l'Église, « *trop sans doute pour que les choses évoluent vite* ».

Luther a supprimé l'offertoire : pourquoi offrir l'Hostie pure et sans tache s'il n'y a plus de sacrifice ? Dans le nouvel ordo français, l'offertoire est pratiquement inexistant ; il ne porte d'ailleurs plus ce nom. *Le Nouveau Missel des dimanches* parle de « *prière de présentation* ». La formule utilisée évoque davantage une action de grâces, un remerciement pour les fruits de la terre. Pour s'en rendre compte, il suffit de la comparer avec les formules traditionnellement employées par l'Église, où apparaît clairement le but propitiatoire et expiatoire du sacrifice, « *que je vous offre... pour mes innombrables péchés, offenses et négligences ; pour tous les assistants et pour tous les chrétiens vivants et morts ; afin qu'elle profite à mon salut et au leur pour la vie éternelle* ». Élevant le calice, le prêtre dit ensuite : « *Nous vous offrons, Seigneur, le calice de votre rédemption, en suppliant votre bonté de le faire monter, comme un parfum suave, en présence de votre divine Majesté, pour notre salut et celui du monde entier.* »

Qu'en reste-t-il dans la nouvelle messe ? Ceci : « *Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes. Nous te le présentons : il deviendra le pain de la vie* », et de même pour le vin, qui deviendra « *le vin du Royaume éternel* ». A quoi sert d'ajouter un peu plus loin : « *Lave-moi de mes fautes, Seigneur, purifie-moi de mon péché* » et : « *Que notre sacrifice, en ce jour, trouve grâce devant toi* » ? Quel péché ? Quel sacrifice ? Quelle liaison peut faire le fidèle entre cette présentation vague des offrandes et la rédemption qu'il est en mesure d'attendre ? Je poserai une autre question : pourquoi substituer à un texte clair et dont le sens est complet, une suite de phrases énigmatiques, mal liées ensemble ? Si l'on éprouve le besoin de changer, ce doit être pour faire mieux. Ces quelques mentions qui paraissent rectifier l'insuffisance des « *prières de présentation* » font encore penser à Luther, qui s'appliquait à ménager les transitions. Il conservait le plus possible de cérémonies anciennes, se bornant à en changer le sens. La messe gardait en grande partie son appareil extérieur, le peuple retrouvait dans les églises à peu près le même décor, à peu près les mêmes rites, avec des retouches faites pour lui plaire, car désormais on s'adressait à lui beaucoup plus qu'auparavant ; il avait davantage conscience de compter pour quelque chose dans le culte, il y prenait une part plus active par le chant et la prière à haute voix. Peu à peu le latin faisait place définitivement à l'allemand.

Tout cela ne vous rappelle-t-il rien ? Luther s'inquiète également de créer de nouveaux canti-

ques pour remplacer « *tous les fredons de la papisterie* » ; les réformes prennent toujours un air de révolution culturelle.

Dans le nouvel ordo, la partie la plus ancienne du Canon romain, qui remonte à l'âge apostolique, a été remaniée pour le rapprocher de la formule consécatoire luthérienne, avec un ajout et une suppression. La traduction française a renchéri, en altérant la signification des mots « *pro multis* ». Au lieu de « *mon sang... qui sera répandu pour vous et pour un grand nombre* », nous lisons : « *qui sera répandu pour vous et pour la multitude* ». Ce qui ne signifie pas la même chose et qui théologiquement n'est pas neutre.

Vous avez pu remarquer que la plupart des prêtres prononcent aujourd'hui d'une traite la partie principale du Canon qui commence par « *La veille de sa passion, il prit le pain dans ses mains très saintes...* » sans marquer la pause impliquée par la rubrique du missel romain : « *Tenant des deux mains l'hostie entre l'index et le pouce, il prononce les paroles de la Consécration, à voix basse mais distincte et attentivement, sur l'hostie.* » Le ton change, il devient intimatoire, les cinq mots « *Hoc est enim Corpus meum* » opèrent le miracle de la transsubstantiation, de même que ceux qui sont dits pour la consécration du vin. Le nouveau missel invite le célébrant à garder le ton narratif comme s'il procédait, effectivement, à un mémorial. La créativité étant de règle, on voit certains officiants réciter leur texte en montrant l'hostie à la ronde ou même en la rompant avec ostentation pour ajouter le geste aux paroles et mieux illustrer leur récit. Deux génuflexions sur quatre ayant été supprimées, celles qui demeurent étant parfois omises, on est en droit de se demander si le prêtre a bien le sentiment de consacrer, à supposer qu'il en ait réellement l'intention.

Et alors, de catholiques perplexes vous devenez des catholiques inquiets : **la messe à laquelle vous venez d'assister était-elle valide ? L'hostie que vous avez reçue était-elle vraiment le corps du Christ ?**

C'est un grave problème. Comment le fidèle peut-il en juger ? Il existe pour la validité d'une messe des conditions essentielles : la matière, la forme, l'intention et le prêtre validement ordonné. Si ces conditions sont remplies, on ne voit pas comment on pourrait conclure à l'invalidité. Les prières de l'offertoire, du Canon et de la Communion du prêtre sont nécessaires à l'intégrité du sacrifice et du sacrement, mais non à sa validité. Le cardinal Mindszenty, prononçant « *à la sauvette* » dans sa prison les paroles de la Consécration sur un peu de pain et de vin pour se nourrir du corps et du sang de Notre Seigneur sans être aperçu de ses gardiens, a certainement accompli le sacrifice et le sacrement.

Une messe célébrée avec les gâteaux au miel de l'évêque américain dont j'ai parlé est certainement invalide, comme celle où les paroles consécratoires seraient gravement altérées ou même omises. Je n'invente rien, le cas a été signalé d'un célébrant ayant fait une telle dépense de créativité qu'il avait tout simplement oublié la Consécration. Mais comment apprécier l'intention du prêtre ? Qu'il y ait toujours moins de messes valides à mesure que la

foi des prêtres se corrompt et qu'ils n'ont plus l'intention de faire ce qu'a toujours fait l'Église – car l'Église ne peut changer d'intention –, c'est évident. La formation actuelle de ceux qui sont dits séminaristes ne les prépare pas à accomplir des messes valides. On ne leur apprend plus à considérer le Saint Sacrifice comme l'œuvre essentielle de leur vie sacerdotale.

D'autre part on peut dire sans exagération aucune que la plupart des messes, célébrées sans pierre d'autel, avec des ustensiles vulgarisés, du pain fermenté, l'introduction de discours profanes dans le corps même du Canon, etc., sont sacrilèges et qu'elles pervertissent la foi en la diminuant. La désacralisation est telle que ces messes peuvent arriver à perdre leur caractère surnaturel, le « mystère de la foi », pour n'être plus que des actes de religion naturelle.

Votre perplexité prend peut-être alors la forme suivante : **puis-je assister à une messe sacrilège mais qui est cependant valide, à défaut d'autre et pour satisfaire à l'obligation dominicale ?** La réponse est simple : ces messes ne peuvent être l'objet d'une obligation ; on doit au surplus leur appliquer les règles de la théologie morale et du droit canon en ce qui concerne la participation ou l'assistance à une action périlleuse pour la foi ou éventuellement sacrilège.

La nouvelle messe, même dite avec piété et dans le respect des normes liturgiques, tombe sous le coup des mêmes réserves, puisqu'elle est imprégnée d'esprit protestant. Elle porte en elle un poison préjudiciable à la foi. Cela étant posé, le catholique français d'aujourd'hui retrouve les conditions de pratique religieuse qui sont celles des pays de mission. Dans ceux-ci, les habitants de certaines régions ne peuvent assister à la messe que trois ou quatre fois par an. Les fidèles de notre pays de-

vraient faire l'effort d'assister une fois par mois à la messe de toujours, vraie source de grâces et de sanctification, dans un des lieux où elle continue d'être en honneur.

Car je dois à la vérité de dire et d'affirmer sans crainte de me tromper que la messe codifiée par Pie V – et non inventée par lui comme on le laisse entendre souvent – exprime clairement ces trois réalités : sacrifice, présence réelle et sacerdoce des prêtres. Elle tient compte aussi, comme l'a précisé le concile de Trente, de la nature de l'homme, qui a besoin de quelques secours extérieurs pour s'élever à la méditation des choses divines. Les usages établis ne l'ont pas été au hasard, on ne peut les bousculer ou les abolir de but en blanc impunément. Que de fidèles, que de jeunes prêtres, que d'évêques ont perdu la foi depuis l'adoption des réformes ! On ne contrecarre pas la nature et la foi sans qu'elles se vengent.

Mais justement, nous affirme-t-on, l'homme n'est plus le même qu'il y a un siècle ; sa nature a été modifiée par la civilisation technique dans laquelle il est plongé. Quelle absurdité ! Les novateurs se gardent bien de révéler aux fidèles leur désir d'alignement sur le protestantisme. Ils invoquent un autre argument : le changement. Voici ce qu'on explique à l'école théologique du soir de Strasbourg : « *Nous devons reconnaître aujourd'hui que nous sommes en présence d'une véritable mutation culturelle. Une certaine manière de célébrer le mémorial du Seigneur était liée à un univers religieux qui n'est plus le nôtre.* » C'est vite dit et tout disparaît. Il faut repartir de zéro. Tels sont les sophismes dont on se sert pour nous faire changer notre foi. Qu'est-ce qu'un « univers religieux » ? Il vaudrait mieux être franc et dire : « une religion qui n'est plus la nôtre ».

## Le denier de l'Église – Carême 2016

*... avec toute notre reconnaissance et notre gratitude !*

Depuis sa création en 1906, le denier de l'Église est cette contribution volontaire demandée chaque année aux catholiques pour subvenir aux besoins matériels du clergé.

Son institution, qui prit le nom de « denier du clergé » puis de « denier du culte » avant de devenir « denier de l'Église », fait suite à la loi de 1905, dite « de séparation de l'Église et de l'État », par laquelle la République n'accepte plus de « reconnaître, de salarier ni de subventionner aucun culte » (article 2).

A cette date, l'Église de France était déjà dépossédée de tous ses biens suite à leur confiscation opérée lors de la Révolution française. En effet, le pape Pie VII s'engagea par le Concordat signé avec Napoléon en 1801, à ne plus réclamer leur restitution si l'État français assurait « un traitement convenable aux évêques et aux curés ».

La loi de 1905 fait donc perdre aux prêtres leur salaire, rendant ces derniers dépendants désormais de la seule générosité des fidèles qui se traduit, outre le denier de l'Église annuel, par les quêtes dominicales, les offrandes de messes et le casuel (don fait à l'Église à l'occasion d'un baptême, d'un mariage ou d'un enterrement).

L'esprit de ce don doit être, avant tout, celui que renseigne saint Paul : « *Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie.* » (II Cor. IX, 7) Que tous reçoivent ici l'expression sincère de notre vive reconnaissance et soient assurés de nos prières fidèles.

**Rappel :** 66% du montant du don au denier de l'Église est déductible de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable).

## Relations entre Rome et la FSSPX — conférence de Mgr de Galarreta

Bailly, 17 janvier 2016

*Il s'agit des extraits les plus significatifs de sa conférence, transcrits par DICI n° 331. Après avoir exposé la situation préoccupante de l'Église, Mgr de Galarreta informa ses auditeurs de l'état présent des relations entre Rome et la Fraternité Saint-Pie X. Avec fermeté et intelligence, il met à la portée des plus simples les lumières qui doivent permettre de rester serein afin de « garder un jugement équitable sur les réalités objectives et conserver une attitude non seulement équilibrée, mais catholique, chrétienne et sainte. »*

### UNE AGGRAVATION DE LA CRISE DE LA FOI QUI SUSCITE DES RÉACTIONS PUBLIQUES —

Dans une première partie, Mgr de Galarreta constate que se développe à Rome « une volonté de tirer toutes les conséquences contenues dans les principes du concile Vatican II ». Les idées conciliaires d'œcuménisme, de liberté religieuse et de collégialité étant désormais acquises, selon les autorités romaines, c'est la morale qui est maintenant atteinte par une forme d'évolutionnisme : « *Cela est vrai déjà pour le dogme, pour la vérité (selon les progressistes) ; cela est vrai déjà pour l'œcuménisme, la liberté religieuse, la collégialité, tout l'esprit libéral révolutionnaire... alors pourquoi pas pour la morale aussi ? Au fond, c'était une incohérence de ne pas appliquer l'évolution à la morale également* », cette dernière est donc amenée à s'adapter aussi « *en fonction de la vie de l'homme, les mœurs, les lois, l'évolution des choses...* ».

Néanmoins le prélat argentin reconnaît que, face à ce désastre, une réaction se manifeste : « *Maintenant c'est dans l'Église actuelle, officielle, qu'il commence à y avoir des réactions. Et des réactions qui vont en profondeur, car certains se rendent compte quand même qu'il y a un problème doctrinal, un problème de foi. Ils se rendent compte qu'il y a un problème aussi dans le magistère conciliaire et postconciliaire. Ils commencent à se poser des questions et, aspect très important, ils comprennent que pour s'opposer à cette rupture totale avec la Tradition, il faut réagir, et nécessairement s'opposer aux autorités qui sont les diffuseurs de ces erreurs. C'est ainsi qu'on voit des cardinaux, des évêques, des prêtres, des laïcs qui commencent à réagir, et dans le bon sens et dans un très bon sens même, quelquefois avec beaucoup de fermeté.* »

### UNE DOUBLE PROPOSITION ROMAINE : DOCTRINALE ET CANONIQUE —

Mgr de Galarreta indique ensuite qu'une proposition de prélature personnelle a été faite par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, à l'été 2015, accompagnée d'une proposition de déclaration doctrinale. Et il fait savoir que « *le Supérieur général [Mgr Fellay] a envoyé les deux textes romains à tous les supérieurs majeurs et à quelques théologiens de la Fraternité, ainsi qu'aux évêques pour qu'on en fasse une analyse, qu'on lui donne notre avis* ».

Au sujet de la proposition de déclaration doctrinale, l'évêque argentin reconnaît : « *Ce que l'on voit dans la déclaration doctrinale, c'est qu'il n'y a plus la "profession de foi du cardinal Ratzinger". Les autorités romaines nous demandent la profession de foi de Pie IV, c'est-à-dire la profession de foi du*

*concile de Trente. Ensuite, dans la précédente proposition, il y avait un paragraphe sur la liberté religieuse. Ils ont supprimé cette exigence. L'œcuménisme est supprimé. Sur la messe ils nous demandaient de reconnaître la validité et la légitimité. Maintenant ils nous demandent de reconnaître la validité des nouveaux sacrements, de la nouvelle messe, selon l'édition typique, l'édition latine originale. Ce que la Fraternité a toujours reconnu. Voyez, ils enlèvent des conditions pour essayer d'arriver.* »

Puis, Mgr de Galarreta indique que le Supérieur général a tenu à répondre à l'offre romaine de reconnaître la Fraternité « telle qu'elle est », par une réponse préalable qui ne reste pas dans le vague : « *Mgr Fellay nous a dit : "Avant de répondre à cette proposition de la Congrégation de la Foi, je vais leur écrire, de façon assez exhaustive, pour bien préciser comment nous sommes et comment nous agissons, qu'est-ce que nous prêchons, qu'est-ce que nous faisons, qu'est-ce que nous ne faisons pas, et ce que nous ne sommes pas prêts à faire"* », – afin de savoir si la Fraternité est acceptée « telle qu'elle est » vraiment.

Le prélat argentin fait alors part de ses réserves pour une raison doctrinale de fond : « *Eux, ils entendent surtout et toujours nous faire accepter, au moins vaguement, au moins en principe, le concile Vatican II et ses erreurs* ». Et il ajoute que cette volonté romaine se retrouve, au plan pratique, dans la proposition canonique : « *Il y a toujours, d'une façon ou d'une autre, une soumission par rapport aux dicastères romains ou par rapport aux évêques* ». Ce qui l'amène à affirmer que, personnellement, il refuserait les propositions romaines : « **Pour moi, un accord avec la Rome actuelle est exclu** ». Il précise qu'il s'agit d'un refus prudentiel dicté par les circonstances – en l'absence de garanties nécessaires à la vie de la Fraternité –, et il tient à bien se distinguer de ceux qui font de ce refus un absolu :

« *Nous ne refusons pas, vous le voyez, de façon absolue et théorique la possibilité d'un accord avec Rome. C'est cela qui nous distingue de la "Résistance". Pour eux c'est un principe. C'est une question doctrinale : "Vous ne pouvez pas admettre la possibilité d'un accord avec Rome, sans être libéral". Ce n'est pas notre position. Il faut le redire : ce n'était pas la position de Mgr Lefebvre. Il a signé un protocole d'accord avec Rome. Et à ce moment-là, même quand il a rompu après le protocole, Monseigneur a bien dit : "C'est parce qu'il n'y a pas les conditions nécessaires pour notre survie, pour notre protection". Parce qu'ils veulent nous tromper, parce qu'ils ne veulent pas nous donner la Tradition,*



parce qu'ils veulent nous ramener à Vatican II. C'est parce qu'il n'y a pas les conditions. Il a dit : "S'ils m'avaient donné les conditions, les conditions que j'avais mises, j'aurais signé". Cela Mgr Lefebvre l'a dit après les sacres. Et il a précisé : "Si j'ai signé un protocole d'accord, c'est parce qu'il n'y avait rien de contraire à la foi". Ni dans le contenu, ni dans le fait de signer. C'est évident. Donc nous continuons dans cette ligne. »

**VERS UNE RECONNAISSANCE UNILATÉRALE DE LA FRATERNITÉ ?** — Dans une seconde partie, et au-delà des propositions de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Mgr de Galarreta confie publiquement qu'il pense que le pape peut prochainement conférer un statut à la Fraternité Saint-Pie X :

« Je pense plutôt, et c'est là l'autre aspect des choses, que ce pape qui dit à qui veut l'entendre que nous sommes catholiques, qui dit et répète que la Fraternité est catholique, que nous sommes catholiques, qu'il ne va jamais nous condamner et qu'il faut régler notre "affaire". Je pense que – il a déjà commencé dans cette voie-là –, **quand il verra qu'il n'y a pas d'entente avec la Congrégation de la Foi, je pense qu'il va passer outre toute condition doctrinale, théorique, pratique, ou quoi que ce soit... Il va faire des pas lui-même, dans le sens d'une reconnaissance de la Fraternité.** Il a déjà commencé, il va tout simplement poursuivre. Ici je dis non pas ce que je désire, je dis ce que je prévois. Je prévois, je pense que le pape va aller dans le sens d'une reconnaissance unilatérale de la Fraternité, et plutôt par la voie des faits que par une voie de droit ou légale, canonique. »

Mgr de Galarreta reconnaît que « cette reconnaissance de fait aurait un effet bon, bénéfique : c'est une ouverture apostolique assez extraordinaire, cela aura un effet extraordinaire ». Mais il ajoute qu'il y aurait alors **deux risques** : celui de créer une division en interne et celui de conditionner la prédication dans certaines circonstances. Et de s'interroger : « Il faudra une sagesse, une prudence extraordinaire, une fermeté, une clarté très grande. Sommes-nous capables de cela ? »

Le prélat argentin répond en demandant de garder une confiance surnaturelle face à ces éventualités : « **Si la Providence nous envoie cela, c'est là que nous aurons les grâces nécessaires pour surmonter les difficultés et pour les gérer comme il faut, mais bien sûr dans la mesure où ce n'est pas produit par notre volonté, où cela s'impose à nous.** Si on a les idées claires, on pourra toujours en profiter pour le bien. Mais dans ce cas hypothétique, – je vous donne mon opinion sur des conjectures, n'est-ce pas ? – dans ce cas-là je pense qu'on aura les grâces nécessaires pour persévérer et pour faire le bien que nous devons faire

dans la Sainte Église. **Le Bon Dieu ne va jamais nous renier, arrêter de nous donner les moyens pour persévérer dans la foi et dans le vrai combat, si nous restons toujours dans la foi, dans l'espérance, dans la charité, dans la force de la confession de la foi, dans la sanctification quotidienne.** »

**LA PEUR DES RISQUES ET LA CONFIANCE EN LA PROVIDENCE DIVINE** — Et de conclure après avoir soulevé une objection : « **Alors vous me direz : "dans ces cas-là, il y a un risque !" – Oui, bien sûr. Dans la vie il y a beaucoup de risques, dans une guerre encore plus. Nous sommes en guerre. Donc ce sera ce que le Bon Dieu voudra. Mais j'ai confiance en la Providence, et j'ai une confiance totale en l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ pour la Sainte Église.** Alors dans la mesure où nous ne le cherchons pas, même si cela arrive, je pense qu'il ne faut pas s'affoler. Rien ne change. C'est le même combat qui continue, la même ligne. Simplement, il s'agit de profiter de ces espaces de liberté qui nous sont laissés. Dans une guerre si l'ennemi abandonne des tranchées, il faut les prendre ; s'il recule, il faut avancer. Vous n'allez pas rester chez vous sous prétexte qu'il y a des risques. Il faut faire les choses prudemment, et après il faut du courage. Et surtout chez nous il faut la confiance en Dieu. C'est le combat pour Dieu. C'est le combat de Dieu. Notre confiance est en Lui et en la Très Sainte Vierge Marie.

« Personnellement je ne suis pas inquiet du tout par rapport à l'avenir de la Fraternité ou de la Tradition ; par contre, par rapport à l'avenir de la société, de nos nations jadis catholiques ou même de l'Église officielle, oui, je suis inquiet et pessimiste. On prévoit que cela évolue vers le pire. Or **c'est justement lorsque nous arrivons à une situation beaucoup plus désespérée, extrême, qu'il y a l'intervention de la Divine Providence, l'intervention de Dieu qui a toujours ses moyens divins. Notre Seigneur est toujours le maître des événements, de l'Histoire.** Et pas seulement en général, mais en particulier. Donc si l'Évangile nous dit qu'il n'y a pas un seul cheveu de notre tête qui tombe..., que tous les cheveux de notre tête sont comptés, qu'il n'y a pas un moineau qui tombe sans la permission de Dieu (cf. Mt. X, 29-30), je pense qu'il faut rester très serein. **C'est comme cela qu'on garde un jugement équitable sur les réalités objectives, et que l'on conserve une attitude non seulement équilibrée, mais catholique, chrétienne et sainte. C'est là la sagesse que nous a transmise Mgr Lefebvre, cette attitude catholique.** Nous pouvons très bien garder aujourd'hui cette ligne dans la situation actuelle de la Sainte Église, tout comme devant toutes les éventualités qui vont se présenter d'ici peu. »

Carnet paroissial  février 2016

**Saint-Joseph-des-Carmes**

**Baptême** : Efflam de Lapasse, quatorzième enfant de M. et Mme Bertrand de Lapasse, le 06 février 2016

## Chronique de février 2016

Ce long mois de février vit passer à l'église Saint-Joseph quelques personnalités éminentes, ce qui permit de varier agréablement le registre des prédications dominicales.

En effet, au lendemain de sa précieuse conférence sur le jubilé du Puy, M. l'abbé Boivin assurait la grand-messe du 31 janvier. Son homélie lui permit de donner un vaste et solide aperçu de la doctrine contenue dans les épîtres de saint Paul.

Puis le 21 février, M. l'abbé Herrbach exhortait à son tour les fidèles, après avoir assuré la prédication d'une retraite pour quelques élèves des Carmes. « Le baptisé est par essence un contemplatif » l'entendit-on rappeler. Car devant agir de façon surnaturelle, il lui faut contempler sa fin dernière. Cette « dictature de la fin dernière » doit cependant être bien comprise : « l'homme n'est pas ici-bas pour se sauver » affirmait sans ambages et sans scrupules l'orateur enflammé, « mais pour servir Dieu, et ainsi sauver son âme. »

Enfin, mais ce sera en mars, le premier assistant général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, M. l'abbé Pfluger, nous fera l'honneur de visiter notre doyenné ; il passera quelques jours aux Carmes au début du mois, et devrait assurer la célébration de la messe de 10h30.



A 11 heures eut lieu, le 2 février, la bénédiction des cierges et la messe, suivies pieusement par une belle assemblée. Pendant ce temps, plus au nord, notre paroissien Cyril Perriol et notre ami Thérance prenaient la soutane au séminaire de Flavigny. On se souvient que ce dernier a passé ici un an

de transition entre le Gabon et la Bourgogne pendant que le premier rendait bien service à Domezain. Prions pour leur persévérance.

Profitant des vacances scolaires, les prêtres s'absentèrent à tour de rôle, pour quelques jours de repos ou d'étude. L'abbé le Roux se rendait ainsi à Ecône pour y passer ses examens semestriels.

Les 5 et 6 février voyaient les activités coutumières des premiers vendredi et samedi du mois, suivies par la non moins coutumière assistance, fidèle et régulière.

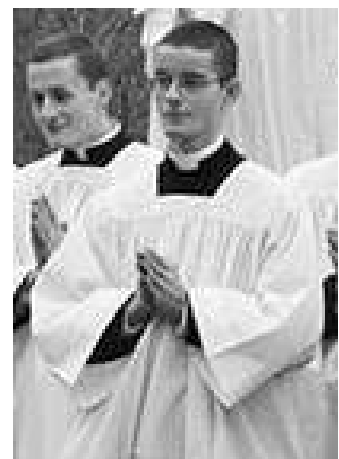
Et derrière d'épais nuages, le soleil se leva enfin sur le mercredi le plus attendu de l'année, pour ouvrir la sainte quarantaine que l'Eglise nous ménage chaque année. A 7h45 aux Carmes, et 10h30 au Cammazou, les cendres traditionnelles furent imposées sur les fronts pénitents.

Dix jours plus tard se tint, le samedi 20 février, l'assemblée générale annuelle de *Cor Unum*. On sait que ce mouvement d'entraide paroissial, initié à la rentrée 2014, entend pallier les besoins des familles en difficulté. Qu'il soit bien remercié pour son dévouement.

Enfin, pour marquer l'anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Lefebvre, le film retraçant la vie et l'œuvre du fondateur de la FSSPX fut retransmis le 27 février au cinéma des Carmes. Cette projection entendait préparer la prochaine conférence du cycle qui aura lieu le samedi 11 juin sur le thème suivant : La FSSPX, de sa fondation à sa « suppression » (1969—1975). Un sujet d'actualité pour lequel nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous.



◀ Après la bénédiction des soutanes, dans le chœur de l'église du séminaire Saint-Curé d'Ars, rayonnants sous la livrée du Christ : notre ami Thérance ▼ et notre paroissien Cyril ▼



**Intention de prières** — ordination au sous-diaconat de trois anciens élèves de l'école Saint-Joseph-des-Carmes le samedi 12 mars 2016 à Ecône par S. Exc. Mgr de Galarreta : Romain CLOP, Vianney de LÉDINGHEN et Florent MARGINOL.

*Les prêtres de l'école qui s'y rendent proposent des places aux adolescents suffisamment autonomes de la région (lycéens sachant s'occuper sur place pendant les temps libres) et/ou pères de famille : départ vendredi 11 mars en fin de matinée / retour lundi 14 mars en fin de journée.*

## Adoration perpétuelle de la Fraternité Saint-Pie X jeudi 17 mars 2016 — aux Carmes de 16h à minuit

Les intentions auxquelles est réalisée cette adoration perpétuelle tout au long de l'année au sein des différentes chapelles de la Fraternité Saint-Pie X sont les suivantes :

1. la victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise ;
2. la conversion de Rome et des évêques ;
3. la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce ;
4. l'éveil de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

Nous vous encourageons instamment à être généreux en faisant l'effort de vous inscrire !

## Pèlerinage du doyenné à Notre-Dame-de-Marcelle samedi 19 mars 2016

*Thème : Saint Joseph, notre père et notre protecteur*

8h00 : départ de la colonne depuis l'école Saint-Joseph-des-Carmes

11h30 : Messe au domaine des Moulis (Villarzel-du-Razès)

18h30 : arrivée au sanctuaire Notre-Dame de Marcelle et dévotions

## Pèlerinage de Pentecôte 2016 - de Chartres à Paris

Thème: « Une âme de feu pour notre temps »

*Saint Louis-Marie Grignion de Montfort*

Le samedi 14 mai nous prierons pour être **apôtre de Marie**. « *Quelqu'un, désirant être dévot à la Sainte Vierge, me demandera peut-être en quoi consiste la vraie dévotion à la Sainte-Vierge. Je réponds, en peu de mots, qu'elle consiste dans une grande estime de ses grandeurs, une grande reconnaissance pour ses bienfaits, un grand zèle pour sa gloire, une invocation continuelle de son secours, une dépendance totale de son autorité, un ferme appui et une confiance tendre en sa bonté maternelle.* » (Saint Louis-Marie)

- ▶ Un bulletin d'inscription **au car** est joint à ce numéro du *Seignadou*.
- ▶ Un bulletin d'inscription à ce pèlerinage est disponible à la procure de notre église.

Renseignements auprès de M. Gilbert Beauval au 04.68.24.79.38 ou sur le site du Pèlerinage : [www.pelerinagesdetradition.com](http://www.pelerinagesdetradition.com)

## Prochaines activités — dates à retenir

- **Vendredi 04 mars 2016 — 18h30 aux Carmes : heure sainte (1<sup>o</sup> vendredi du mois)**
- **Samedi 05 mars 2016 — 10h30 aux Carmes : conférence spirituelle par M. l'abbé le Roux, suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation (1<sup>o</sup> samedi du mois)**
- **Jeudi 17 mars 2016 — 16h-minuit aux Carmes : adoration perpétuelle de la Fraternité Saint-Pie X (cf. ci-dessus)**
- **Samedi 19 mars 2016 : Pèlerinage du Doyenné à N-D de Marcelle (cf. ci-dessus)**
- **Jeudi 21 avril 2016 — Cercle des époux Martin chez Mme Maurin (Carlipa) : 12h30 déjeuner, 14h chapelet à l'église, 14h30 écoute de la conférence de M. l'abbé Bonnetterre sur sainte Thérèse, 16h bonnes idées, entraide.**
- **Samedi 23 avril 2016 — 20h15 aux Carmes : conférence-projection pour expliquer la liturgie extrêmement riche de la cérémonie de dédicace (ou consécration) de notre église, à laquelle procèdera S. Exc. Mgr Fellay, le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016.**
- **Mardi 26 avril 2016 — 8h30 aux Carmes : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser**
- **Dimanche 01 mai 2016 — 9h00 : consécration de l'église Saint-Joseph-des-Carmes par son Excellence Mgr Fellay et cérémonie des confirmations l'après-midi**

## Ephémérides du mois de mars 2016

			Confessions	Messes
mar 1	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
mer 2	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
jeu 3	De la Férie,			
		3ème classe, violet		
ven 4	De la Férie, Mém. de Saint Casimir, Confesseur	3ème classe, violet		11h40 : messe chantée 18h30 : heure sainte
sam 5	De la Férie,	3ème classe, violet	11h : ab. le Roux 16h : ab. de Villemagne	Activités 1er samedi
dim 6	<b>IVème Dimanche de Carême,</b>	1ère classe, rose		
lun 7	De la Férie, Mém. de Saint Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur	3ème classe, violet		
mar 8	De la Férie, Mém. de Saint Jean de Dieu, Confesseur	3ème classe, violet		
mer 9	De la Férie, Mém. de Sainte Françoise Romaine, Veuve	3ème classe, violet		
jeu 10	De la Férie, Mém. de Saints Quarante Martyrs de Sébaste,	3ème classe, violet		
ven 11	De la Férie,	3ème classe, violet		
sam 12	De la Férie, Mém. de Saint Grégoire le Grand,	3ème classe, violet	16h - 17h : ab. Espi	
dim 13	<b>1er Dimanche de la Passion,</b>	1ère classe, violet		
lun 14	De la Férie,	3ème classe, violet		
mar 15	De la Férie,	3ème classe, violet		
mer 16	De la Férie,	3ème classe, violet		
jeu 17	De la Férie, Mém. de Saint Patrick, Evêque et Confesseur	3ème classe, violet		
ven 18	De la Férie, Mém. de Notre-Dame des Sept douleurs,	3ème classe, violet		
sam 19	<b>Saint Joseph Epoux de la T.S.V., Confesseur</b> Mém. de De la Férie,	1ère classe, blanc	16h - 17h pas de confessions	Pèlerinage à ND de Marseille
dim 20	<b>Dimanche des Rameaux,</b>	1ère classe, violet		
lun 21	<b>Lundi-saint,</b>	1ère classe, violet		
mar 22	<b>Mardi-saint,</b>	1ère classe, violet		
mer 23	<b>Mercredi-saint,</b>	1ère classe, violet		
jeu 24	<b>Jeudi-saint,</b>	1ère classe, blanc		
ven 25	<b>Vendredi-saint,</b>	1ère classe, noir		
sam 26	<b>Samedi-saint,</b>	1ère classe, violet		
dim 27	<b>Résurrection de Notre-Seigneur,</b>	1ère classe, blanc		
lun 28	<b>Lundi de Pâques,</b>	1ère classe, blanc		
mar 29	<b>Mardi de Pâques,</b>	1ère classe, blanc		
mer 30	<b>Mercredi de Pâques,</b>	1ère classe, blanc		
jeu 31	<b>Jeudi de Pâques,</b>	1ère classe, blanc		

Cf. Tract joint  
horaires de la Semaine Sainte